

I.2.3.5. Les oiseaux terrestres.....	3
I.2.3.5.1. Sources de données sur les espèces.....	3
A l'échelle du site Natura 2000 :.....	3
A l'échelle régionale et nationale :	3
I.2.3.5.2. Les espèces de la DO présentes sur le site Natura 2000	4
Espèces justifiant la désignation du site Natura 2000 :.....	4
Autres espèces inscrites à la DO ne justifiant pas la désignation du site Natura 2000 : .	6
I.2.3.5.3. Autres espèces à enjeux sur le site Natura 2000	7
I.2.3.5.4. Fréquentation du site Natura 2000 par les espèces	10
Accipitridés et Pandionidés :.....	10
Acrocephalidés, Cisticolidés, Locustellidés et Scotocercidés :	11
Alaudidés :	12
Alcedinidés :.....	13
Caprimulgidés et Apodidés :.....	14
Certhiidés, Régulidés, Sittidés, Troglodytidés et Tichodromidés :	15
Ciconiidés :.....	16
Columbidés :.....	17
Corvidés :.....	18
Cuculidés et Upupidés :	19
Emberizidés et Calcaridés :	20
Falconidés :.....	20
Fringillidés :.....	21
Hirundinidés :	22
Motacillidés :	23
Muscicapidés :	24
Passeridés et Prunellidés :	25
Paridés et Aegithalidés :	26
Phasianidés :.....	27
Phylloscopidés :	28
Picidés :.....	29
Rallidés :.....	30
Strigidés :	31
Sturnidés et Turdidés :.....	32
Sylviidés :.....	33
I.2.3.5.5. Etat de conservation des oiseaux terrestres	33
Espèces inscrites à l'annexe I de la DO présentes sur le site :.....	34

Autres espèces inscrites à la DHFF présentes sur le site :	35
Autres espèces à enjeux sur le site :	37
I.2.3.5.6. Les menaces potentielles	40

I.2.3.5. Les oiseaux terrestres

I.2.3.5.1. Sources de données sur les espèces

Plusieurs sources de données existent sur l'avifaune terrestre qui fréquente la Zone Natura 2000 du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel. A l'échelle du site, nous avons des données issues d'études réalisées sur les ENS du Site de la Vallée du Moulin de la mer et du Cap d'Erquy ainsi que sur le pourtour de la Baie de la Fresnaye et sur le Cap Fréhel. Pour ce dernier site, il existe une base de données issue des suivis réalisés par le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel pour certaines espèces remarquables.

A l'échelle départementale, régionale et nationale on retrouve plusieurs atlas et enquêtes qui fournissent des données à plus grande échelle.

A l'échelle du site Natura 2000 :

A l'échelle du site, de nombreux inventaires ont été réalisés que ce soit par le GEOCA ou par le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel. L'association GEOCA a réalisé quatre inventaires sur le site ces dernières années. En 2013, elle a effectué le diagnostic ornithologique du Cap d'Erquy pour le Conseil général des Côtes-d'Armor (GEOCA, 2013a) ainsi qu'une étude sur le peuplement avifaunistique terrestre du site Natura 2000 du Cap Fréhel pour le Syndicat des Caps (GEOCA, 2013b). En 2015, sur demande du Conseil Général des Côtes-d'Armor, le GEOCA réalise une cartographie des sensibilités avifaunistiques et émet des préconisations concernant la pratique des sports de nature sur la ZPS Cap d'Erquy – Cap Fréhel FR5300011 (GEOCA, 2015). Pour finir, le GEOCA effectue en 2018 l'état de lieux et le diagnostic avifaunistique sur le territoire bordant la Baie de la Fresnaye pour le Conservatoire du Littoral (GEOCA, 2018). XXXX (SETUR, 1999)

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel a réalisé des suivis de la reproduction de différentes espèces d'oiseaux, notamment des espèces de lande tel que le Tarier pâtre, la Fauvette pitchou, l'Engoulevent d'Europe, le Pipit maritime et le Rougequeue noir (Chataignère, 1996 ; Ramel, 2000). Des données de reproduction sont également collectées tous les ans pour la Fauvette pitchou et tous les deux-trois ans pour l'Engoulevent d'Europe. Patrick Behr a également partagé ses données d'observation ornithologique sur le Cap Fréhel données s'étalant de 2006 à 2012.

En plus des deux plans de gestion des deux ENS du site, deux rapports ont été effectués sur l'étude d'impact du dérangement des oiseaux nicheurs et le recensement des populations nicheuses d'Engoulevent d'Europe au Cap d'Erquy (Guillemot, 2005 et 2006) et deux inventaires en 2003 et 2004 des oiseaux fréquentant l'ENS de la Vallée du Moulin de la mer.

A l'échelle régionale et nationale :

Les ouvrages consultés couvrant une plus large échelle sont principalement des atlas. Au niveau départemental, l'ouvrage utilisé est le livre Oiseaux nicheurs des Côtes-d'Armor publié par le groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA, 1998). Les données régionales quant à elles proviennent de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne réalisé en partenariat entre le Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Loire-

Atlantique et le Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor (GOB, 2012). Et pour finir les données nationales proviennent du Nouvel inventaire des oiseaux de France (Dubois *et al.*, 2008).

A cela s'ajoutent deux études au niveau régional, la première porte sur une série de cinq enquêtes sur l'avifaune forestière bretonne entre 2000 et 2005 réalisées par le Groupe Ornithologique Breton (GOB, 2000 à 2005). Et la dernière est un bilan de la nidification du Faucon Pèlerin en Bretagne durant l'année 2007 (Cozic, 2007).

I.2.3.5.2. Les espèces de la DO présentes sur le site Natura 2000

121 espèces d'oiseaux terrestres ont été recensées sur le site Natura 2000 Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel. 40 familles d'oiseaux sont représentées parmi ces 121 espèces.

Espèces justifiant la désignation du site Natura 2000 :

Sur ces 121 espèces 39 sont inscrites sur la Directive oiseaux. 20 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux dont 3 espèces sont inscrites au FSD et justifiant la désignation du site Natura 2000. A noter également que parmi ces trois espèces, deux sont des passereaux et une est un rapace (Tableau 1, Carte 1 et Carte 2, et Fiches espèces 1 à 3).

Tableau 1 : Liste des espèces listées au FSD observées sur le site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

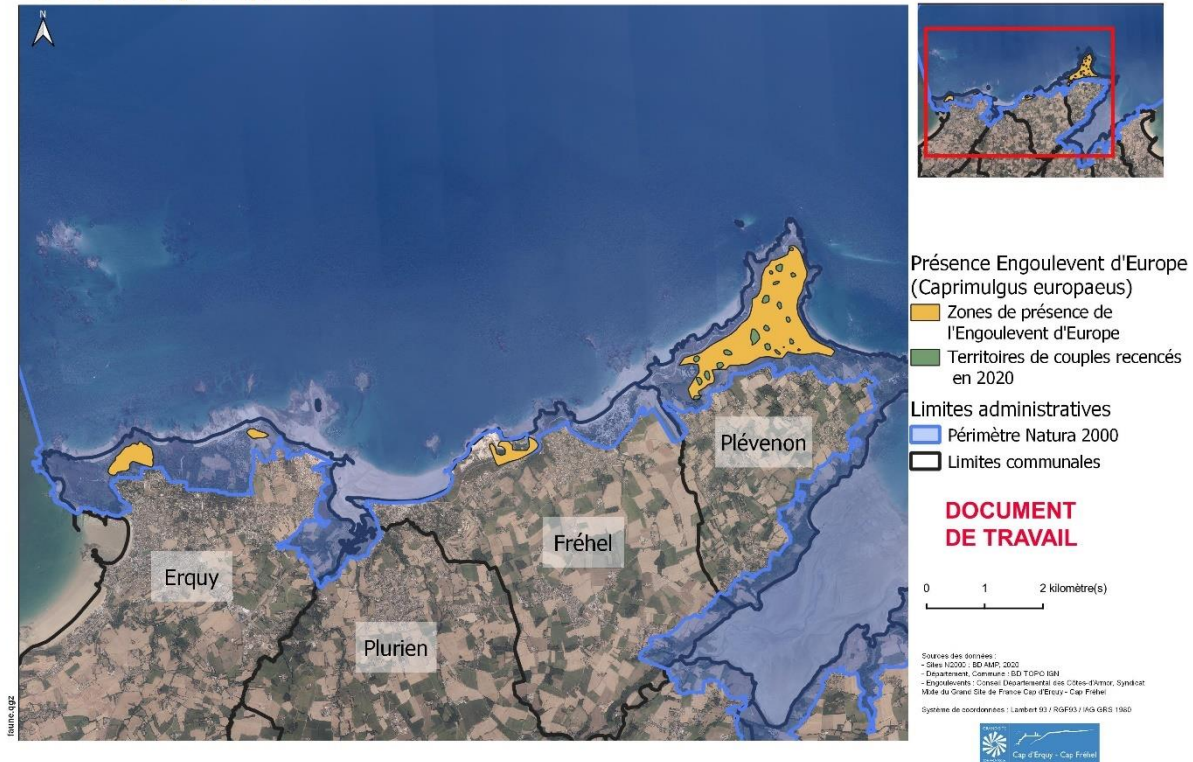
Code EU	Espèces listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces listées au FSD Nom scientifique	Espèce hivernante	Espèce migratrice	Espèce nicheuse
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE					
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>		x	Nicheur certain
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	x	x	Nicheur certain
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	x	x	Nicheur certain

**Zones de présence de l'Engoulevent d'Europe au sein du site Natura 2000
Du Cap d'Erquy au Cap Fréhel**



EDITEE LE :

25/08/2020



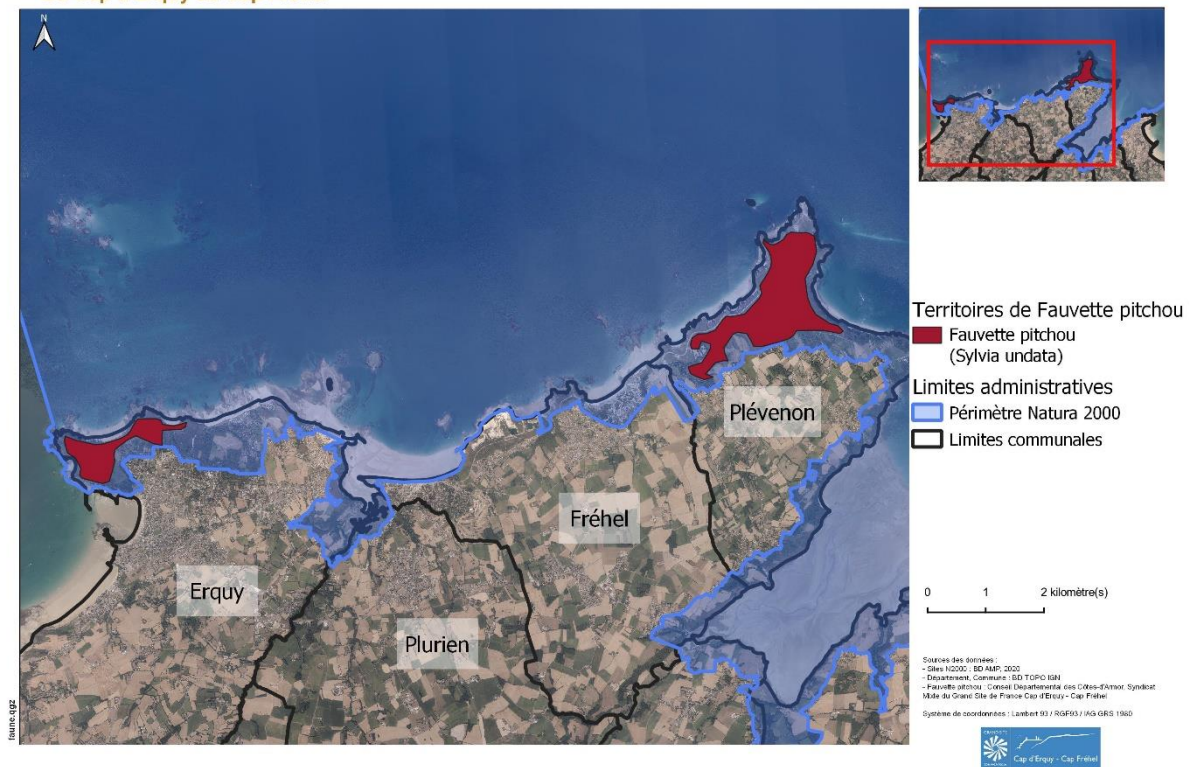
Carte 1 : Zones de présence de l'Engoulevent d'Europe au sein du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel

**Territoires supposés de Fauvette Pitchou au sein du site Natura 2000
Du Cap d'Erquy au Cap Fréhel**



EDITEE LE :

25/08/2020



Carte 2 : Zones de présence de la Fauvette pitchou au sein du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Autres espèces inscrites à la DO ne justifiant pas la désignation du site Natura 2000 :

Sur les 121 espèces 39 sont inscrites sur la Directive oiseaux. 17 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux mais ne justifie pas la désignation du site Natura 2000 et 17 espèces à l'annexe II et une seule à l'annexe III. Les espèces à l'annexe I, 6 espèces ont un indice de nidification sur le site. Les autres espèces sont des espèces de passages lors de la migration, des hivernants ou des espèces se reproduisant hors de la zone natura 2000 mais pouvant venir se nourrir dans la zone. A noté que le Crave à bec rouge fréquente de plus en plus le site est risque de devenir nicheur dans les années à venir (Tableau 2, et Fiches espèces 4 à 10).

Tableau 2 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux inscrites à la DO et ne justifiant pas la désignation du Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Code EU	Espèces non-listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces non-listées au FSD Nom scientifique	Espèce hivernante	Espèce migratrice	Espèce nicheuse	Proposition d'ajout au FSD
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	x		Non-nicheur	
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	x	x	Non-nicheur	
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>		x	Nicheur certain	x
A084	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>		x	Non-nicheur	
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		x	Nicheur possible	
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	x		Non-nicheur	
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>		x	Non-nicheur	
A030	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>		x	Non nicheur	
A346	Crave à bec rouge	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i>			Non-nicheur	
A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		x	Non-nicheur	
A097	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>		x	Non-nicheur	
A082	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	x	x	Nicheur possible	
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	x		Nicheur possible	x
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		x	Non-nicheur	
A295	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>		x	Nicheur possible	
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	x		Nicheur possible	
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	x		Non-nicheur	
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
-	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	x		Nicheur certain	x
-	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	x		Nicheur probable	
-	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	x		Nicheur certain	
A125	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	x		Non-nicheur	
A123	Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	x		Nicheur possible	
-	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	x		Nicheur possible	
-	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	x	x	Nicheur probable	
A284	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	x	x	Non-nicheur	

-	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	x	x	Non-nicheur	
-	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	x	x	Nicheur probable	
-	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	x		Nicheur certain	
-	Perdrix grise	<i>Perdrix perdrix</i>	x		Non-nicheur	
-	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	x		Nicheur certain	
-	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	x		Nicheur probable	
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	x	x	Nicheur possible	x
-	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		x	Nicheur probable	
-	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x		Nicheur probable	
Espèces inscrites en Annexe III de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
-	Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	x		Nicheur possible	
Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
A099	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>		x	Nicheur probable	x

I.2.3.5.3. Autres espèces à enjeux sur le site Natura 2000

En dehors des 39 espèces inscrites à la Directive Oiseaux, 77 espèces d'oiseaux sont protégées au niveau national. La grande majorité (63 espèces) sont des passereaux, le reste des espèces est composé de rapaces diurnes et nocturnes, de pics, de coucous, de martinets et de huppés (Tableau 3).

Tableau 3 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux protégées en France présentes sur le Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Espèces non-listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces non-listées au FSD Nom scientifique	Espèce hivernante	Espèce migratrice	Espèce nicheuse
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	x		Nicheur certain
Alouette haussecol	<i>Eremophila alpestris</i>		x	Non-nicheur
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	x		Nicheur certain
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	x		Nicheur certain
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	x		Nicheur probable
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	x		Nicheur certain
Plectrophane des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>		x	Non-nicheur
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	x		Nicheur certain
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	x		Nicheur probable
Plectrophane lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>		x	Non-nicheur
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	x		Nicheur certain
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	x	x	Nicheur probable

Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	x		Nicheur probable
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	x		Nicheur possible
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	x		Nicheur possible
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	x		Nicheur possible
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	x		Nicheur certain
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		x	Nicheur certain
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	x		Nicheur possible
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	x	x	Nicheur certain
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	x		Nicheur certain
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	x	x	Nicheur certain
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	x	x	Nicheur possible
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	x	x	Nicheur possible
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	x	x	Nicheur certain
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		x	Nicheur certain
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>		x	Nicheur possible
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	x		Nicheur certain ?
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	x		Non-nicheur
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	x		Nicheur probable
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	x		?
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		x	Nicheur certain
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		x	Nicheur certain
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		x	Nicheur probable
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		x	?
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	x		Nicheur possible
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	x		Nicheur probable
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		x	Nicheur possible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		x	Nicheur possible
Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>		x	Non-nicheur
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>		x	Non-nicheur
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	x		Nicheur possible
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	x		Nicheur certain
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	x		Nicheur certain

Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	x		Nicheur certain
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	x		Non-nicheur
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	x		Nicheur probable
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x		Nicheur probable
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>		x	Nicheur possible
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	x		Nicheur probable
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	x		Nicheur possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	x		Nicheur possible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	x		Nicheur certain
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>		x	Non-nicheur
Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>		x	Non-nicheur
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	x	x	Nicheur certain
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	x		Non-nicheur
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	x	x	Non-nicheur
Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>		x	Non-nicheur
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	x	x	Nicheur possible
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	x	x	Non-nicheur
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	x	x	Nicheur certain
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	x		Nicheur probable
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	x		Nicheur probable
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		x	?
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		x	Nicheur certain
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	x		Nicheur certain
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	x		?
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	x		Nicheur probable
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	x		Nicheur probable
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	x		Nicheur probable
Tarier des près	<i>Saxicola rubetra</i>		x	Non-nicheur
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>		x	Nicheur certain
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>		x	Non-nicheur
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	x	x	Non-nicheur
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	x	x	Non-nicheur

Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	x		Nicheur certain
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	x		Nicheur probable

I.2.3.5.4. Fréquentation du site Natura 2000 par les espèces

Accipitridés et Pandionidés :

La famille des Accipitridés comporte les Bondrées, Buses, Busards, Eperviers et Milans. L'unique représentant des Pandionidés est le Balbuzard pêcheur.

Les Accipitridés des rapaces de taille petite à grande dont le bec crochu est garni à la base d'une cire charnue. Leurs pattes puissantes sont munies de serres acérées, et leurs ailes sont souvent larges. Ils jouissent d'une vue perçante. 7 espèces d'Accipitridés fréquentent la zone Natura 2000. Les Pandionidés se différencient des Accipitridés par la structure écartée de ses pattes et de ses serres. Les quatre doigts sont de longueur égale, contrairement aux autres rapaces.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Balbuzard pêcheur	-	-	?	?	-
Bondrée apivore	Modérée	-	?	?	1 couple min
Busard cendré	Très élevée	Modérée	-	?	Non-nicheur
Busard des roseaux	Très élevée	Modérée	-	?	Non-nicheur
Busard Saint-Martin	Elevée	-	?	-	Non-nicheur
Buse variable	Mineure	-	?	?	?
Epervier d'Europe	Elevée	-	?	?	3 inds min
Milan royal	-	-	-	?	Non-nicheur

RBR : Responsabilité Biologique Régionale. Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne. 11 juin 2015.

- Alimentation

La majorité de ces espèces de rapaces se nourrissent principalement de micromammifères. A l'occasion, ils peuvent se nourrir d'invertébrés de préférence des espèces de grande taille comme les criquets, sauterelles et coléoptères. Seule la Bondrée apivore se nourrit de façon spécialisée d'insectes notamment des hyménoptères et des diptères. L'Epervier d'Europe quant à lui chasse prioritairement d'autres oiseaux. Le Balbuzard pêcheur a un régime alimentaire spécialisé, il se nourrit exclusivement de poissons. Pour se nourrir, ces rapaces fréquentent donc principalement des milieux ouverts où ils chassent à l'affut ou en vol. L'exception est l'Epervier qui préfère chasser en forêt ou en lisière. Sa technique de chasse est de voler à grande vitesse le long des haies et des bosquets afin de surprendre ses proies. Les Pandionidés se nourrissant de poissons, ils pêchent dans des grands lacs ou en mer. Le site Natura 2000 de par l'importance de ces milieux ouverts est très important pour l'alimentation de ces rapaces qui chassent sur le Cap d'Erquy, le Cap Fréhel et les landes de Beaumont et de Saint-Cast. Les milieux boisés sont également bien présents notamment en pourtour de la baie de la Fresnaye pour l'alimentation de l'Epervier d'Europe.

- Repos/Abri

Tous ces rapaces se reposent dans des arbres ou des piquets leurs permettant de se reposer tout en scrutant le sol ou l'eau à la recherche de proies.

Le site sert de halte migratoire pour les espèces de rapaces migratrices telles que le Busard cendré, le Busard des roseaux, l'Epervier d'Europe et le Balbuzard pêcheur. Ils peuvent ainsi se reposer et s'alimenter avant de reprendre la migration. La Bondrée Apivore quant à elle ne fait halte que pour se reposer car elle ne s'alimente pas lors de sa migration.

- Reproduction

Les espèces nichant sur le site sont la Buse variable, l'Epervier d'Europe et la Bondrée apivore. Ces trois espèces construisent des nids dans un arbre dont la hauteur dépasse les 6m pour les Buses variables et les Bondrées apivores. L'Epervier d'Europe va construire son nid entre 4 et 12m de haut contre le tronc d'un feuillu ou d'un conifère. Ces trois espèces sont sans doute des nicheurs réguliers sur la zone, profitant des boisements littoraux pour se reproduire en toute quiétude, notamment sur me pourtour de la Baie de la Fresnaye.

Certaines espèces peuvent nicher à proximité du site Natura 2000 et recherchent leur alimentation sur le site, c'est le cas du Busard Saint-Martin et du Busard des roseaux.

Acrocephalidés, Cisticolidés, Locustellidés et Scotocercidés :

La famille des Acrocephalidés comporte les Rousserolles, Hypolaïs et Phragmites. Les trois autres familles ne sont chacune représentées que par une seule espèce sur le site, le Cisticole des joncs pour les Cisticolidés, la Locustelle tachetée pour les Locustellidés et la Bouscarle de Cetti pour les Scotocercidés.

Ce sont des passereaux de taille moyenne vivant principalement dans les zones palustres. 6 espèces d'Acrocephalidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Bouscarle de Cetti	Modérée	-	?	-	25 inds min
Cisticole des joncs	Mineure	-	?	-	5 inds min
Hypolaïs polyglotte	Mineure	-	?	-	?
Locustelle tachetée	Mineure	Mineure	-	?	?
Phragmite aquatique	Majeure	Elevée	-	?	Non-nicheur
Phragmite des joncs	Mineure	Modérée	?	?	?
Rousserole effarvate	Mineure	-	?	-	6 couples min
Rousserole turdoïde	-	-	?	-	6 inds min
Rousserole verderolle	Elevée	-	?	-	1 couple min

- Alimentation

Ces quatre familles sont principalement insectivores et chassent, pour la plupart des espèces présentes, dans les marais. La seule exception est l'Hypolaïs polyglotte qui chasse dans les feuilles élevées des boisements et bosquets. La Rousserole turdoïde se nourrit de gros d'invertébrés tel que les coléoptères, les odonates, les lépidoptères, les diptères, les araignées, et les grosses larves

d'invertébrés et d'amphibiens. Les autres espèces se nourrissent d'invertébrés de plus petites tailles. Ces zones de marais sont présentes à l'embouchure de l'Islet, du Frémur et du Clos.

- Repos/Abri

Toutes ces espèces à l'exception de l'Hypolaïs polyglotte se servent des phragmitaies pour le repos et s'abriter des prédateurs. On retrouve la Rousserolle turdoïde principalement dans les zones en eau libre, alors que la Rousserolle effarvate est plus en périphérie. Les Phragmites fréquentent les phragmitaie au passage mais préfère les zones de joncs. La Bouscarle de Cetti fréquente les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons notamment les phragmitaies. Les Cisticoles des joncs habitent les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Ils s'installent très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d'eau, les fossés au bord des routes et les bordures des marécages. La Locustelle tachetée fréquente les milieux secs ou humides à végétation basse et fournie, souvent dans les prairies touffues près des étangs.

L'intégralité de ces espèces à l'exception des Bouscarles et des Cisticoles sont des migrateurs qui se servent de ces zones de phragmitaies pour faire des haltes migratoires.

- Reproduction

Les Rousserolles suspendent leur nid aux tiges verticales des roseaux des phragmitaies sauf la Rousserolle verderolle qui préfère les prés marécageux contenant des plantes palustres. Les trois espèces de Rousserolles ont des indices de nidification sur le site. Les Phragmites des joncs nichent au sol dans la végétation, plus particulièrement dans les zones de joncs. Alors que le Phragmite aquatique niche exclusivement dans les marais avec contenant de vastes formations de laiches. Pour le moment nous n'avons pas d'indice probant de la nidification de ces deux espèces sur le site Natura 2000 mais cette possibilité n'est pas à exclure. Le nid de la Bouscarle est accroché dans la végétation arbustive et herbacée jusqu'à une hauteur de 2 mètres, souvent tenu par une fourche. Les Cisticoles construisent un nid caractéristique et très élaboré en entrecroisant des herbes, des plantes palustres et d'autres graminées pour former un support à une hauteur qui varie de 30 à 40 centimètres au-dessus du sol. Alors que le nid des Locustelles est une coupe de feuilles tapissée de poils fins et d'herbes. Il est dissimulé dans la végétation basse.

Les milieux de reproduction de ces huit espèces sont donc les marais présents à l'embouchure de l'Islet, du Frémur et du Clos, ainsi que des petites roselières à proximité de la Plage des Grèves d'en bas, le site le plus favorable étant le marais du Frémur. La reproduction de la Rousserolle verderolle en 2017, espèce rare en Côtes-d'Armor, dans le marais du Frémur place ce dernier dans les 3 à 4 secteurs ayant fourni des indices de reproduction dans le département au cours des dernières années. De même pour la reproduction de la Rousserolle effarvate, le site fait partie des 3 grands secteurs de présence de l'espèce en Côtes-d'Armor.

L'Hypolaïs polyglotte quant à lui fréquente les buissons des talus, des friches, des bords de rivière ou des lisières des bosquets où il fait son nid. Cette espèce peut se reproduire un peu partout sur la zone Natura 2000 en dehors des grandes zones de lande du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy.

Alaudidés :

Cette Famille comprend les Alouettes.

Les Alaudidés sont des passereaux de taille petite à moyenne. Leur plumage est très peu voyant, cryptique avec l'environnement dans lequel ils se fondent facilement. L'aile possède des tertiaires allongées lui donnant un aspect triangulaire au vol. 3 espèces d'Alaudidés fréquentent la zone Natura 2000 toute l'année.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Alouette des champs	Mineure	Mineure	-	?	49 inds min
Alouette haussecol	-	-	-	?	-
Alouette lulu	Mineure	-	-	-	?

- Alimentation

Les Alouettes sont principalement des insectivores, ils chassent en recherchant leur nourriture au sol. L'Alouette des champs se nourrit également de graines et de semences diverses. Pour rechercher leur nourriture, les Alouettes ont besoin de milieux ouverts ou semi-ouverts. Ces zones ouvertes peuvent être les landes, les milieux de falaises maritimes, les prairies ou encore les parcelles agricoles.

- Repos/Abri

Les Alaudidés ont besoin de milieux ouverts ou semi-ouverts. Ces zones ouvertes peuvent être les landes, les milieux de falaises maritimes, les prairies ou encore les parcelles agricoles. L'Alouette lulu fréquente les boisements clairs, plus particulièrement les conifères surtout s'ils possèdent des secteurs pierreux ou sablonneux entrecoupés de champs. On la trouve également dans les secteurs de landes à bruyères qui alternent avec les prés et les zones boisées.

L'Alouette des champs est une espèce migratrice qui ne fréquente le site que lors de sa reproduction. Alors que l'Alouette lulu est une espèce sédentaire. L'Alouette haussecol ne fréquente le site que lors d'haltes migratoires.

- Reproduction

Elles nichent à même le sol dans une dépression peu profonde dans des nids ouverts. Chez les Alouettes lulu, le nid est souvent placé à l'abri d'une plante ou au pied d'un jeune arbuste qui le dissimulent parfaitement.

Ces espèces peuvent se reproduire dans les milieux ouverts ou semi-ouverts sur la zone Natura 2000, notamment au niveau des caps d'Erquy et Fréhel, les Landes de Beaumont, les milieux de falaises maritimes et les milieux agricoles.

Alcédinidés :

Cette famille comporte les martin-pêcheur.

Ce sont des oiseaux compacts de petite taille, au bec droit et long, en forme de poignard. Leurs pattes sont courtes, et ils portent un plumage aux couleurs vives. 1 espèce d'Alcédinidés fréquente la zone Natura 2000 toute l'année.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Martin-Pêcheur d'Europe	Mineure	-	?	-	?

- Alimentation

L'essentiel des ressources alimentaires du Martin-pêcheur est composé de petits poissons tels que les vairons, épinoches, chabots, truites, vandoises, chevaines, perches, brochets et loches franches. Les proies peuvent mesurer jusqu'à 125 mm de long. L'oiseau guette ses proies d'un perchoir n'excédant pas trois mètres. Ou bien il pratique le vol stationnaire. La proie repérée, il plonge presque verticalement, les ailes allongées vers l'arrière. Saisissant fermement le poisson dans son bec puissant, l'oiseau bat des ailes pour remonter à la surface puis regagne son perchoir. Là, il frappe violemment sa victime contre une branche pour l'assommer avant de l'avalier. Le Martin-pêcheur consomme également des insectes (les notonectes représentent 40% des insectes capturés) ainsi que des crustacés et des batraciens.

- Repos/Abri

Le Martin-pêcheur se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent et des vagues. On retrouve ces habitats le long de l'Islet, le Frémur, le Rat, le Clos et le Kermiton.

- Reproduction

Les Martins-Pêcheurs nichent dans un terrier creusé habituellement dans la berge d'un cours d'eau. L'espèce est un nicheur possible sur la zone Natura 2000, plusieurs localités lui sont favorables telles que les rivières de l'Islet, du Frémur, du Rat, du Clos et du Kermiton.

Caprimulgidés et Apodidés :

Les Caprimulgidés comprennent les Engoulevents et les Apodidés comprennent les Martinets.

L'Engoulevent d'Europe est un oiseau de taille moyenne avec le bec petit, et les pattes très courtes. La teinte générale de l'oiseau permet une homochromie parfaite entre l'espèce et le sol ou l'écorce d'une branche. 1 espèce de Caprimulgidés fréquente la zone Natura 2000.

Les Martinets sont des oiseaux de taille petite à moyenne à plumage sobre. Ce groupe est très spécialisé. Il possède des ailes en faux très adaptées aux évolutions en milieu aérien, de gros yeux et une cavité buccale s'ouvrant largement pour faciliter la capture des insectes volants, de petites pattes pourvues de 4 doigts opposables très griffus adaptés à l'accrochage à des substrats verticaux, et une hémoglobine particulière, avec des globules rouges plus grands que chez les autres oiseaux, capables d'échanges d'oxygène importants même en atmosphère raréfiée. 2 espèces de d'Apodidés fréquente la zone Natura 2000

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Engoulevent d'Europe	Elevée	-	-	?	≈40 cpls
Martinet noir	Mineure	-	-	?	12 inds min
Martinet pâle	-	-	-	?	-

- Alimentation

L'Engoulevent est un chasseur d'insectes et surtout de papillons évoluant au crépuscule ou durant la nuit.

Les Martinets se nourrissent d'organismes aériens de différentes tailles, surtout des insectes volants, dont certains se laissent emporter les jours de beau temps par les vents et les courants aériens jusqu'à grande hauteur. Les proies sont surtout parmi les diptères, les hyménoptères et les coléoptères.

- Repos/Abri

Le territoire de l'Engoulevent est un espace semi-ouvert, semi-boisé, avec des zones buissonnantes et des parties de sol nu. Sur le site Natura 2000, cette espèce est présente sur les landes du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel.

L'habitat du Martinet est de type rupestre. L'espèce s'est adaptée aux constructions humaines au point d'avoir délaissé complètement ou presque son habitat originel.

Toutes ces espèces sont des migrateurs. Le Martinet pâle n'est présent que lors de son passage migratoire sur le site Natura 2000.

- Reproduction

Le couple d'Engoulevents fréquente souvent le même site chaque année. Il n'y a pas de nid et les oeufs sont déposés à même le sol. Sur le site Natura 2000, cette espèce est présente sur les landes du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel, on retrouve une dizaine de couples pour chacun des deux Caps.

Le Martinet noir est devenu un oiseau urbain nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc, ...

Le Martinet pâle ne se reproduit pas sur la zone Natura 2000.

Certhiidés, Régulidés, Sittidés, Troglodytidés et Tichodromidés :

La famille des Certhiidés comprend les Grimpeaux, les Régulidés comprend les Roitelets, les Sittidés comprend les Sittelles et les Troglodytidés comprend les Troglodytes.

Les Grimpeaux sont des petits oiseaux à queue et à pattes courtes avec un plumage brun pourvu d'un long bec légèrement incurvé. 2 espèces de Certhiidés fréquentent la zone Natura 2000.

Les Régulidés quant à eux sont les passereaux les plus petits d'Europe, ils ont une couleur verdâtre et ont des bandes de couleurs vives sur la tête. 2 espèces de Régulidés fréquentent la zone Natura 2000.

Les Sittidés sont des Passereaux trapus, de petite et moyenne taille, à grosse tête et doigts forts. Ils possèdent un long bec pointu et une courte queue. 1 espèce de Sittelle fréquente la zone Natura 2000.

Les Troglodytidés sont des passereaux de petite taille. Leur plumage, dans des tons de gris et de brun, est discret. Ils possèdent un bec long et fin, et souvent curviligne. Les ailes sont courtes et arrondies. 1 espèce de Troglodyte fréquente la zone Natura 2000.

Le Tichodrome échelette hiverne depuis l'hiver 2020 à la Pointe du Cap Fréhel. C'est l'un des trois individus hivernant en Bretagne. Sa présence peut être plus ancienne que 2020, sa détection reste très compliquée sur les falaises maritimes du Cap Fréhel. C'est un oiseau de taille moyenne, gris avec du rouge sur les ailes. Son bec est long et légèrement incurvé.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
---------	-----------------	-------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------

Grimpereau des bois	Elevée	-	?	-	?
Grimpereau des jardins	Mineure	-	?	-	28 inds min
Roitelet à triple bandeau	Mineure	-	?	-	35 inds min
Roitelet huppé	Modéré	-	?	-	15 inds min
Sittelle torchepot	Mineure	-	?	-	3 inds min
Tichodrome échelette	-	-	1 ind	-	-
Troglodyte mignon	Mineure	-	?	-	395 inds min

- Alimentation

Toutes ces espèces sont insectivores, seuls les Roitelets et la Sittelle rajoutent des graines à leur alimentation durant l'hiver. Les Grimpereaux escaladent les troncs d'arbres de bas en haut à la recherche d'insectes. Une fois terminée l'exploration d'un arbre, ils s'élancent au pied du suivant pour recommencer. La Sittelle recherche son alimentation dans les strates de la forêt, du sol à l'extrémité des branches dans la canopée suivant les saisons et la disponibilité de la ressource. Les Roitelets et le Troglodyte volent dans la végétation dense pour trouver ses proies principalement dans les arbres et les arbustes. Le Tichodrome recherche des insectes dans les anfractuosités de la roche des falaises.

- Repos/Abri

Toutes ces espèces sont forestières à l'exception du Tichodrome, la Sittelle et le Grimpereaux des jardins peuvent aussi se trouver dans tous les habitats arborés non forestiers comme les parcs et jardins. Le Roitelet huppé se reproduit dans les forêts de conifères et mixtes. Alors que les autres espèces sont présentes dans les forêts de feuillus et mixtes.

Ces espèces à l'exception du Tichodrome sont sédentaires dans notre zone, cependant l'hiver certains individus faisant une migration partielle des pays du nord peuvent hiverner sur le site. Le Tichodrome se reproduit dans les massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Massif Central, ...) et hiverne en plus basse altitude.

- Reproduction

Les Grimpereaux et les Sittelles nichent dans les arbres. Les premiers font leur nid dans les crevasses de l'écorce et dans les fissures des arbres alors que le second construit son nid en boue, dans un trou ou une fissure d'un arbre. Le Roitelet à triple bandeau peut aussi placer son nid une cavité d'arbre dans un conifère ou un mur. Mais il peut être également suspendu à l'extrémité d'une branche. Tout comme le Roitelet huppé qui a son nid accroché sur l'extérieur des branches d'un conifère. Le nid du Troglodyte mignon a la forme d'une boule avec un orifice d'entrée latéral. Le nid est solidaire de son support. Il est souvent accroché dans le lierre le long d'un mur, d'un rocher, d'un tronc, ou alors dans un entrelac de racines d'une berge érodée de cours d'eau ou d'une souche d'arbre déraciné par le vent, ou encore dans une anfruosité de rocher. Un tas de branchage ou un stère de bois peuvent faire l'affaire.

Leur nidification peut avoir lieu dans toutes les zones forestières de la zone Natura 2000 ainsi que toutes les zones plus ou moins arborées.

Ciconiidés :

Cette famille comprend les Cigognes.

Les Ciconiidés sont de grands oiseaux à long cou, long bec fort à très fort et longues pattes, que l'on peut qualifier d'échassiers. Ils volent cou tendu. 2 espèces de Ciconiidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Cigogne blanche	-	-	-	?	-
Cigogne noire	-	-	-	?	-

- Alimentation

L'alimentation des Cigognes est entièrement animale. Ce sont des prédateurs stricts dont le régime alimentaire est très diversifié et varie suivant les saisons et les régions. Le régime inclut une grande diversité d'invertébrés et de petits vertébrés.

- Repos/Abri

Les Cigognes ne passent sur le site que lors de la migration et peuvent réaliser des haltes migratoires pour se reposer et s'alimenter.

- Reproduction

Les Ciconiidés ne se reproduisent pas sur la zone Natura 2000.

Columbidés :

Cette famille comprend les Pigeons et les Tourterelles.

Les Columbidés sont des oiseaux qui ont une petite tête en proportion du corps, sur un cou court. Ils ont des pattes courtes avec des pieds à quatre doigts. Le bec à la base charnue a un bout corné. 4 espèces de Columbidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Pigeon biset féral	-	-	?	?	2 inds min
Pigeon ramier	Mineure	Mineure	?	?	318 inds min
Tourterelle des bois	Mineure	-	-	?	28 inds min
Tourterelle turque	Mineure	-	?	?	10 inds min

- Alimentation

Les Tourterelles sont des granivores, la Tourterelle turque se nourrit au sol alors que la Tourterelle des bois préfère prélever les graines murissant sur la plante plutôt que de les picorer à terre. Les Pigeons quant à eux ont un régime alimentaire végétarien plus diversifié des graines, des feuilles vertes, des pousses, des semences, des baies, des fruits, des racines, mais également des insectes, des vers et des mollusques.

- Repos/Abri

Les Columbidés vivent à proximité de l'homme à l'exception de la Tourterelle des bois. La Tourterelle turque et le Pigeon ramier vivent dans les zones urbaines et rurales, les fermes, les bosquets, les

vergers, les parcs et les jardins. Les Pigeons bisets domestiques sont beaucoup plus anthropiques, ils vivent dans les villes et dans les villages, et s'abritent et se reproduisent dans les cavités, les trous, les toits et les terrasses des bâtiments. Cependant, la Tourterelle des bois est plutôt un oiseau des paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. On la trouve souvent dans les fourrés bordant les terres cultivées, où elle cherche l'essentiel de sa nourriture.

- Reproduction

Toutes les espèces à l'exception du Pigeon biset domestique nichent dans des arbres, des haies, des buissons denses. Le Pigeon ramier peut aussi nicher au sol, parmi une épaisse végétation sous une haie, ou sur une corniche. Le Pigeon biset quant à lui niche dans les anfractuosités des bâtiments.

Corvidés :

Cette Famille comprend les Corbeaux, Corneilles, Choucas, Craves, Pies et Geais.

C'est dans cette famille que se trouvent les plus gros passereaux. Les corvidés se reconnaissent par leur bec et leurs pattes robustes ainsi qu'à la présence de plumes recouvrant le dessus de leur bec, parfois jusqu'aux narines. 6 espèces de Corvidés fréquentent la zone Natura 2000 toute l'année.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Choucas des tours	Mineure	-	?	-	3 inds min
Corneille noire	Mineure	-	?	-	137 inds min
Crave à bec rouge	Elevée	-	Qq ind	-	Non-nicheur
Geai des chênes	Mineure	-	?	-	18 inds min
Grand corbeau	Elevée	-	≈10	-	4 couples
Pie bavarde	Mineure	-	?	-	2 inds min

- Alimentation

Les corvidés sont omnivores, leur régime alimentaire se compose d'invertébrés (coléoptères, orthoptères et diptères), d'œufs, d'oisillons, de petits mammifères, de baies, de fruits, de graines et de charognes. Toutefois, certaines espèces se sont particulièrement bien adaptées à l'urbanisation et dépendent maintenant des ressources alimentaires d'origines anthropiques. Les Corvidés recherchent leur nourriture au sol en marchant, à l'exception du Geai. Ce dernier est principalement glandivore (50% de son alimentation) mais si on ajoute aux glands, les châtaignes, les faînes, les noisettes et les baies on recouvre 80% de son alimentation.

- Repos/Abri

Ces espèces sont sédentaires et ubiquistes au niveau des milieux fréquentés. L'exception à cette sédentarité est le Choucas des tours, ce dernier réalise une migration partielle venant du nord de l'Europe afin de passer l'hiver notamment en France. La seconde exception concerne l'ubiquité des habitats fréquentés. Le Geai des chênes vit principalement au sein des forêts et bois de feuillus.

- Reproduction

Toutes les espèces présentes sur le site à l'exception du Crave à bec rouge nichent sur le site. Leur reproduction va différer par le site utilisé pour la nidification. Le Grand corbeau est un nicheur emblématique, niche sur les parois rocheuses et 4-5 couples nichent sur les falaises du Cap Fréhel. Le

Grand corbeau est un nicheur rare et menacé en Bretagne et en Cotes-d'Armor du fait de sa sensibilité à la fréquentation et aux aménagements divers. Les Corneilles noires et les Pies bavardes nichent dans les arbres en forêt, dans les bosquets, les haies, ... Leur nidification peut avoir lieu sur l'intégralité de la zone Natura 2000. Le Choucas des tours niche dans les cavités naturelles ou des bâtiments, on va donc le trouver dans les villes, les hameaux et les falaises du site Natura 2000. Le Geai se reproduit dans les massifs de feuillus, plus précisément entre 2 et 5 m sur des grands arbres. Ils peuvent nicher sur le pourtour de la Baie de la Fresnaye et toutes les zones boisées du site. Et pour finir, on a le Crave à bec rouge qui niche dans les parois fissurées, les corniches et cavités dans la voute de caverne. Cette espèce ne niche pas actuellement sur le site. Cependant depuis plusieurs années on assiste à une fréquentation assidue du site par cette espèce. Cela pourrait aboutir par la nidification prochaine de cette espèce sur le site notamment à proximité du Cap Fréhel.

Cuculidés et Upupidés :

Les Cuculidés comprennent les Coucou et les Upupidés comprennent les Huppes.

Les Coucou sont des oiseaux de taille moyenne, les coucou sont reconnaissables à leur silhouette élancée et à leur longue queue. Ils sont généralement sombres dessus et clairs dessous. 1 espèce de Cuculidés fréquente la zone Natura 2000. Les Huppes ont une huppe sur la tête, un bec courbe, des ailes courtes et arrondies, des pattes courtes et robustes. 1 espèce de Upupidés fréquente la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Coucou gris	Mineure	-	-	?	94 inds min
Huppe fasciée	Mineure	-	-	?	?

- Alimentation

La Huppe est exclusivement insectivore et ne se nourrit qu'au sol. Le coucou gris se nourrit surtout d'insectes lui aussi. Cependant, Il se nourrit aussi d'œufs et de poussins des petits passereaux.

- Repos/Abri

Le coucou gris vit dans des milieux assez éclectiques, aux lisières des forêts et dans les clairières, les fermes, les marais, les dunes côtières et les campagnes ouvertes, les zones cultivées avec des arbres et des buissons, et près des roselières. La Huppe fasciée est plus exigeante, elle a trois exigences pour être présente en période de reproduction, d'une part un milieu ouvert à semi-ouvert, un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification.

- Reproduction

Le Coucou gris est un parasite, il ne construit pas de nid, mais la femelle dépose ses œufs dans les nids des autres espèces de passereaux. Elle remplace un œuf dans les nids de ces hôtes et peut parasiter jusqu'à 25 nids par an. Le poussin éjecte les autres œufs et les poussins hors du nid, afin d'être nourri au mieux par ses parents adoptifs. Chez la Huppe, la nidification est cavernicole, le nid peut être placé soit dans les vieux arbres, soit dans le bâti humain.

Emberizidés et Calcaridés :

Ces familles comprennent les Bruants, les Emberizidés sont les bruants du genre Emberiza. On retrouve 3 espèces d'Emberizidés sur le site. En dehors de ces Bruants, deux autres espèces de Bruant appartenant à la famille des Calcaridés fréquentent le site exclusivement en haltes migratoires (Bruant des neiges et Bruant lapon).

Ce sont deux familles de passereaux aux pattes robustes leur permettent de se nourrir sous les buissons et dans la végétation basse et à bec conique adapté à leur alimentation.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Bruant des neiges	-	-	-	Qq ind	Non-nicheur
Bruant des roseaux	Modérée	-	?	-	Qq couples
Bruant jaune	Modérée	-	?	-	Qq couples
Bruant lapon	-	-	-	Qq ind	Non-nicheur
Bruant zizi	Mineure	-	?	-	Pls dizaines

- Alimentation

Ce sont généralement des consommateurs de graines, souvent observés sur le sol. Le bec conique est bien adapté à leur régime et leur permet de consommer toutes sortes de graines. En revanche, pendant la nidification, les jeunes sont nourris avec des insectes.

- Repos/Abri

Les trois espèces d'Emberizidés sont sédentaires et ne migrent pas. Le Bruant jaune et le Bruant zizi peuvent passer l'hiver en bande qui se mettent à l'abri dans les buissons et les arbres. Les Calcaridés ne sont présents sur le site que lors de leur halte migratoire.

- Reproduction

Les Bruants jaunes et zizis nidifient assez bas dans la végétation, et parfois même sur le sol. Plusieurs types d'habitats sont fréquentés pendant la reproduction, depuis les zones broussailleuses ou rocheuses aux lisières des forêts jusqu'aux forêts de feuillus sur les contreforts des collines, les herbages et les zones où poussent des petits arbustes. Alors que les Bruants des roseaux nichent dans les roselières et le marais. Ce dernier va donc se retrouver principalement dans les zones humides de l'Islet et du Frémur. Le Bruant des roseaux est un nicheur localisé en Côtes-d'Armor, cantonné aux zones humides (roselières, mégaphorbiaies, jonchaies...). L'espèce est menacée à l'échelle nationale et régionale, et représente un enjeu fort sur le site Natura 2000. Alors que les deux autres espèces de Bruant fréquenteront tout le site Natura 2000 en dehors des zones humides et des bois. Le Bruant jaune est en déclin en France et en Bretagne. L'espèce présente donc un enjeu moyen sur la zone d'étude.

Falconidés :

Cette famille comprend les Faucons.

Ce sont des rapaces de taille petite à moyenne dont les ailes sont en forme de faux. Leurs pattes puissantes sont munies de serres acérées, et leurs ailes sont souvent larges. Ils jouissent d'une vue perçante. 5 espèces de Falconidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrants	Effectifs hivernants	Effectifs migrants	Effectifs nicheurs
Faucon crécerelle	Modérée	-	?	-	5 couples min
Faucon émerillon	-	-	Qq ind	?	Non-nicheur
Faucon hobereau	Elevée	-	-	-	3 couples min
Faucon kobez	-	-	-	-1 ind/an	Non-nicheur
Faucon pèlerin	Elevée	-	?	-	3 couples

- Alimentation

Les faucons utilisent plutôt le vol battu ou le vol en piqué pour capturer leurs proies, seul le Faucon crécerelle pratique volontiers le vol sur place pour repérer ses proies. Les Faucons hobereau, crécerelle et émerillon se nourrissent principalement de micro-mammifère même si les insectes entrent pour une bonne part de l'alimentation du Faucon hobereau et les reptiles dans celle du Faucon crécerelle. Les deux autres espèces de Falconidés ont des régimes alimentaires plus spécialisé. Le Faucon pèlerin est spécialiste de la chasse aux oiseaux allant du Roitelet au Héron alors que le Faucon kobez est insectivore.

- Repos/Abri

Les espèces de Falconidés fréquentant le site ne le fréquentent pas tous à la même période. Les Faucons pèlerin et crécerelle sont présents toute l'année. Le Faucon hobereau niche et migre en Afrique tropicale l'hiver. Le Faucon émerillon ne fréquente le site que pour hiverner. Alors que le Faucon kobez plus rare ne réalise que des haltes migratoires sur le site. Le facteur limitant la présence des Falconidés est surtout la disponibilité en ressource alimentaire plus que l'habitat.

- Reproduction

Les faucons ne construisent jamais de nid. Soient-ils se contentent de déposer leurs œufs sur un méplat sur une falaise ou un bâtiment public comme le Faucon pèlerin, soit ils empruntent le nid d'autres oiseaux (corvidés, autres rapaces) dans un bosquet comme le Faucon hobereau et le Faucon crécerelle. Le Faucon crécerelle est une espèce commune qui se reproduit sur l'ensemble du site, s'adaptant à toutes sortes de milieux. L'espèce est en déclin en France, elle présente un enjeu faible sur la zone d'étude. Le Faucon hobereau est inféodé aux boisements clairs, lisières et clairières forestières, avec des zones de chasse à proximité (milieux ouverts, cours d'eau, étangs...). C'est un nicheur peu commun dans les Côtes-d'Armor, avec une nidification plutôt tardive. L'espèce représente un enjeu faible sur la zone d'étude. Sur le site Natura 2000, le Faucon pèlerin se reproduit sur les falaises de Fréhel, deux à trois couples se reproduisent tous les ans sur le site. Les deux autres espèces de Faucon peuvent être présent sur l'ensemble du site à l'exception des zones trop boisées.

Fringillidés :

Cette famille comprend les Bouvreuils, Chardonnerets, Linottes, Serins, Tarins, Verdiers et Pinsons.

Les Fringillidés sont des passereaux de taille petite à moyenne. Leur plumage est extrêmement variable et souvent haut en couleurs. Leur bec court et conique est adapté à un régime granivore, mais non exclusif. Ils occupent des milieux souvent dominés par les ligneux, mais là encore pas exclusivement. 8 espèces de Falconidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Bouvreuil pivoine	Elevée	-	?	-	≈15 couples
Chardonneret élégant	Mineure	-	?	-	17 inds min
Linotte mélodieuse	Modéré	-	?	-	308 inds min
Pinson des arbres	Mineure	-	?	-	284 inds min
Pinson du nord	-	Modérée	?	-	Non-nicheur
Serin cini	Mineure	-	?	-	17 inds min
Tarin des aulnes	-	Modérée	?	-	Non-nicheur
Verdier d'Europe	Mineure	-	?	-	53 inds min

- Alimentation

Ils se nourrissent le plus souvent au sol où ils se déplacent en sautillant. Ces oiseaux sont principalement granivores complétant leur alimentation par quelques invertébrés. Les Fringillidés ont donc besoin de zone ouverte pour se nourrir.

-Repos/Abri

Les Fringillidés fréquentent habituellement les zones bien boisées ou broussailleuses, mais quelques espèces peuvent être vues dans les cultures. Les Fringillidés sont souvent grégaires en dehors de la saison de reproduction, et se rassemblent en grands groupes. Le Pinson du Nord et le Tarin des aulnes sont des hivernants sur le site.

-Reproduction

Le Bouvreuil pivoine, le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, le Serin cini, le Verdier d'Europe et le Pinson des arbres sont nicheurs sur le site Natura 2000. Le nid est typiquement en forme de coupe. Il est fait d'herbes, mousses et plusieurs matériaux végétaux, et placé dans un arbre, parfois un buisson, ou entre les rochers. L'exception est le Bouvreuil pivoine qui préfère se reproduire dans les zones de végétation plus dense notamment dans les strates arbustives denses le long des vallons humides et des lisières boisées du Cap d'Erquy, Cap Fréhel et du pourtour de la Baie de la Fresnaye. Le Bouvreuil pivoine revêt une importance locale du fait de son statut et son déclin à l'échelle nationale et régionale.

Les Fringillidés peuvent se reproduire sur une grande partie de la zone Natura 2000. Le Chardonneret élégant est assez commun dans les Côtes-d'Armor, notamment les lisières boisées et haies arbustives. La Linotte est très abondante au Cap Fréhel et Erquy avec des abondances de centaines d'individus. Sur le site d'étude l'espèce représente un enjeu fort, car sa présence dans des zones agricoles indique bien souvent un mode de gestion plutôt extensif en petites parcelles comprenant des haies ou friches (GEOCA, 2013). Le Serin cini est un nicheur commun et bien réparti sur le littoral de la zone. Il affectionne les zones les plus chaudes, souvent riches en conifères. Localement, il est bien présent dans le secteur de Fort-la-Latte et reste plus localisé sur les autres secteurs.

Hirundinidés :

Cette famille comprend les Hirondelles.

Les Hirondelles sont des passereaux de taille moyenne. Leur plumage est souvent bicolore. Leur bec est court et ses pattes aussi. 3 espèces de d'Hirundinidés fréquentent la zone Natura 2000. Les effectifs nicheurs d'Hirondelle de fenêtre et d'Hirondelle rustique sont considérés en diminution sur tout le territoire national (DUBOIS et al., 2008) et également dans un grand nombre de pays européens (BIRDLIFE, 2004). Après un déclin des effectifs de l'ordre de 40% depuis 1989 (MNHN, 2019a, b).

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Hirondelle de fenêtre	Mineure	Modérée	-	?	5 inds min
Hirondelle de rivage	Mineure	Modérée	-	?	100 cpls min
Hirondelle rustique	Mineure	Modérée	-	?	57 inds min

- Alimentation

Les hirondelles sont purement insectivores principalement de diptères (mouches, taons, tipules et chironomes) mais aussi plus rarement de coléoptère, lépidoptère et hyménoptère. Elles capturent ses proies en vol.

- Repos/Abri

Les Hirondelles de fenêtre et rustiques nichent à proximité des milieux légèrement urbanisés. Alors que les Hirondelles des rivages vivent à proximité du littoral ou des cours d'eau, la seule exigence est qu'il y ait à proximité des falaises ou des berges sableuses sujettes à l'érosion. Elles sont présentes exclusivement l'été lors de la reproduction. L'hiver, elles migrent en Afrique.

- Reproduction

Ces trois espèces se reproduisent sur la zone Natura 2000. L'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre nichent sur les bâtiments ou à l'intérieur (étables, granges, écuries, ...). Elles sont donc inféodées aux constructions humaines afin de construire leur nid de terre. Alors que les Hirondelles de rivage nichent dans des trous sur les falaises sableuses et les falaises sujettes à l'érosion notamment à la Plage de la Pissotte à Saint-Cast-le-Guildo, la Plage des Hôpitaux ainsi que les plages du Guen, du Portuais et du Lourtuais à Erquy, mais aussi à la Plage des grèves d'en bas à Fréhel.

Motacillidés :

Cette famille comprend les Bergeronnettes et les Pipits.

Les Motacillidés sont des passereaux de taille petite à moyenne, à longue queue et à longues pattes à doigts munis de longs ongles. Leur plumage est le plus souvent discret. Quelques espèces exhibent des couleurs plus voyantes comme du noir et du blanc, ou alors du jaune ou de l'orangé sur les parties inférieures. 7 espèces de Motacillidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Bergeronnette des ruisseaux	Mineure	-	?	-	?
Bergeronnette grise	Mineure	-	?	-	5 inds min

Bergeronnette printanière	Mineure	-	?	-	1 cpl min
Pipit de Richard	-	-	-	-1 ind/an	Non-nicheur
Pipit farlouse	Elevée	Modérée	?	?	104 inds min
Pipit maritime	Très élevée	-	?	-	3 inds min
Pipit spioncelle	-	Modérée	?	?	Non-nicheur

- Alimentation

Ce sont des oiseaux qui se nourrissent essentiellement d'insectes. Ils chassent en se déplaçant au sol.

-Repos/Abri

A quelques rares exceptions, ce sont des oiseaux de milieux herbacés ouverts, souvent proches de l'eau. L'essentiel de leur activité est terrestre. Le Pipit farlouse aime les lieux humides et très découverts. Alors que le Pipit maritime vit sur les rochers des côtes. La Bergeronnette des ruisseaux est inféodée aux cours d'eau et aux étangs.

Le Pipit maritime, le Pipit Farlouse, la Bergeronnette des ruisseaux et la Bergeronnette grise reste dans la zone toute l'année. Alors que le Pipit spioncelle n'est présent que l'été lors de la reproduction. Quant au Pipit de Richard, il n'est présent que lors d'haltes migratoires entre la Sibérie et l'Afrique.

-Reproduction

Le nid des Motacillidés est généralement posé au sol ou dans une anfractuosité dans un milieu découvert à végétation courte ou dans des prairies marécageuses. Seule la Bergeronnette des ruisseaux niche près des cours d'eau ou étang dans des anfractuosités de roche ou des entrelacs des racines.

Le Pipit farlouse se reproduit dans le secteur de Fort-la-Latte et du Cap d'Erquy (21 couples (GEOCA, 2013)) où l'espèce est bien connue sur les landes rases. Dans les Côtes-d'Armor, le Pipit farlouse est un nicheur en fort déclin et désormais très localisé, sur le littoral et ponctuellement dans l'intérieur des terres. Le Pipit maritime quant à lui est présent au Cap d'Erquy et sur le littoral entre l'Anse du croc et le Fort la Latte.

Muscicapidés :

Cette famille comprend les Gobemouches, Rougegorges, Rougequeue, Tariers et Traquets.

Les Muscicapidés sont des passereaux de taille petite à moyenne. Ce sont des insectivores à gros oeil et bec fin. La majorité des espèces requièrent arbres et buissons dans leur habitat. Du fait de leur régime insectivore, on compte parmi eux beaucoup de migrateurs. 8 espèces de Muscicapidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrants	Effectifs hivernants	Effectifs migrants	Effectifs nicheurs
Gobemouche gris	Modérée	-	-	?	1 couple min
Gobemouche noir	-	-	-	?	?
Rougegorge familier	Mineure	-	?	?	149 inds min

Rougequeue à front blanc	Modérée	-	-	-	?
Rougequeue noir	Mineure	-	-	-	4 inds min
Tarier des prés	Très élevée	Modérée	-	-	Non-nicheur
Tarier pâtre	Mineure	-	-	-	≈30 couples
Traquet motteux	Elevée	Modérée	?	?	Non-nicheur

- Alimentation

Ce sont des oiseaux qui se nourrissent essentiellement d'insectes (diptères, coléoptères, hyménoptères, ...) qu'ils chassent à l'affut perchés sur une branche. La capture de la proie a lieu la plupart du temps au vol. Le Rougequeue à front blanc peut également se nourrir des fruits.

-Repos/Abri

Le Rougegorge familier ainsi que les deux espèces de Rougequeue vivent dans les milieux forestiers, de bosquets, de lisières, de bord de chemin et cours d'eau, et de haies. Les Gobemouches vivent également dans ces milieux cependant les forêts doivent être constituées de feuillus et elles doivent être aérées. Le Tarier des prés, quant à lui est un oiseau caractéristique des prairies de fauche sèches ou humides alors que le Tarier pâtre est présent dans les landes. Le Traquet motteux préfère les champs sablonneux et pierreux.

Toutes ces espèces d'oiseaux sont des migrateurs qui vont passer l'hiver en Afrique, à l'exception du Rougegorge familier qui est un migrateur partiel. L'hiver nous accueillons les individus provenant des pays du nord de l'Europe. Le Traquet motteux et le Rougequeue à front blanc ne sont que de passage migratoire sur le site, même si depuis plusieurs années certains individus de Traquet motteux restent tout l'été au Cap Fréhel.

-Reproduction

Le Rougegorge niche dans les arbres et arbustes, mais aussi à proximité du sol dans des excavations. Les Gobemouches nichent également en hauteur, à plus d'un mètre de haut dans les arbres ou les murs pour le Gobemouche gris et dans des cavités dans les arbres pour le Gobemouche noir. Les milieux les plus favorables à ces deux espèces sont présents sur le pourtour de la Baie de la Fresnaye. Les Rougequeues nichent prioritairement dans les cavités à large ouverture dans les rochers et les murs, cependant tout autres lieux à cavité peut convenir.

Les Tariers nichent au sol dissimulé dans les plantes ou dans des excavations. Sur le site nous n'avons pas de nidification attestée de Tarier des prés. Cependant, le Tarier pâtre est un nicheur sur le site, 28 couples en 1996 (Chataignère, 1996) et une vingtaine en 2000 (Ramel, 2000) au Cap Fréhel, ainsi que 11 couples au Cap d'Erquy en 2012 (GEOCA, 2013).

Passeridés et Prunellidés :

Les Passeridés comprennent les Moineaux et les Prunellidés comprennent les Accenteurs.

Les Passeridés sont de petits passereaux assez compacts, à bec conique adapté à un régime granivore et à ailes courtes et arrondies liées aux habitudes sédentaires d'une majorité des espèces. Leur plumage est peu voyant, tout en nuances de brun, du blanc, de gris et de noir. 1 espèce de Passeridés fréquente la zone Natura 2000. Les Prunellidés sont assez semblables des Passeridés. Les accenteurs sont de petits passereaux d'une 15e de cm de longueur environ, au plumage discret et cryptique à dominante brune. 1 espèce de Prunellidés fréquente la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrants	Effectifs hivernants	Effectifs migrants	Effectifs nicheurs
Accenteur mouchet	Mineure	-	?	-	84 inds min
Moineau domestique	Mineure	-	?	-	4 inds min

- Alimentation

Le Moineau domestique est un omnivore. Il se nourrit pour l'essentiel de graines, mais c'est un opportuniste. L'Accenteur quant à lui a sa diète qui varie selon les saisons. L'été, il est surtout insectivore et capture ses proies au sol, plus rarement dans la végétation basse. En saison hivernale, lorsque ces proies se raréfient, son régime se diversifie et comporte une bonne part de petites graines de plantes herbacées.

- Repos/Abri

L'Accenteur mouchet occupe toutes sortes de boisements, feuillus avec des clairières, mais son habitat optimal est la forêt avec des conifères. Alors que le Moineau domestique est une des espèces les plus anthropophiles. Il vit pratiquement partout où l'homme est présent proche des bâtiments, villes et villages, hameaux, fermes isolées.

Ces deux espèces sont strictement sédentaires.

- Reproduction

Etant anthropophile, les Moineaux nichent dans une cavité dans les endroits les plus variés notamment sur des bâtiments, mais toujours à hauteur respectable. C'est une construction en boule, volumineuse, assez lâche et inconsistante, à ouverture latérale.

L'accenteur niche dans un buisson ou un arbuste dense, à moins d'1,5 m du sol.

Sur la zone Natura 2000, les passeridés se retrouveront notamment à côté du bâti. Alors que les Accenteurs peuvent se retrouver à proximité de n'importe quelle zone boisée.

Paridés et Aegithalidés :

Les Paridés et les Aegithalidés sont les Mésanges (la seule espèce appartenant aux Aegithalidés est la Mésange à longue queue).

Les Paridés sont des passereaux corpulents de taille petite à moyenne. La couleur de leur plumage résulte essentiellement de la combinaison de jaune, rouge, bleu, noir et blanc. Les parties colorées sont d'habitude bien tranchées et dépourvues de stries ou taches. Leur bec est droit, assez court mais puissant. C'est un outil qui leur permet de percer l'enveloppe des graines dures, de creuser le bois mort, etc. Leurs pattes, robustes et griffues, sont une adaptation au milieu arboré. Elles leur permettent de s'agripper aux branches et d'explorer les ligneux dans toutes les positions et situations, y compris la tête en bas. Elles maintiennent également entre les griffes la nourriture qui est attaquée du bec. Leur reproduction est cavernicole. Suivant les cas et les espèces, la cavité de nidification préexiste ou bien est creusée avec le bec. 5 espèces de Paridés fréquentent la zone Natura 2000 et une seule d'Aegithalidés.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrants	Effectifs hivernants	Effectifs migrants	Effectifs nicheurs
---------	--------------	--------------	----------------------	--------------------	--------------------

Mésange à longue queue	Mineure	-	?	?	15 inds min
Mésange bleue	Mineure	-	?	?	77 inds min
Mésange charbonnière	Mineure	-	?	?	52 inds min
Mésange huppée	Mineure	-	?	?	28 inds min
Mésange noire	Modérée	-	?	?	?
Mésange nonnette	Mineure	-	?	?	?

- Alimentation

Les mésanges se nourrissent en été d'insectes (diptères, coléoptères, hyménoptères, ...) et de graines en hiver. En automne des fruits (cerises, mures, framboises, ...) peuvent également rentrer dans leur régime alimentaire. La Mésange noire et la Mésange huppée vont principalement se nourrir des graines de conifère.

- Repos/Abri

La Mésange nonnette, la Mésange charbonnière, La Mésange à longue queue et la Mésange Bleue sont présentes dans des milieux semi-boisés, campagnes avec haies, vergers, bosquets, parcs. Alors que la Mésange noire et la Mésange huppée sont plus forestières notamment les forêts de conifères.

Toutes les Mésanges à l'exception de la Mésange à longue queue s'abritent dans des cavités dans de vieux arbres. Toutes ces espèces sont des migratrices partielles, l'hiver des hivernantes venant du nord passent l'hiver chez nous.

- Reproduction

Toutes les espèces présentes à l'exception de la Mésange à longue queue nichent dans des cavités, seul le type de cavité diffère. La Mésange charbonnière et la Mésange bleue nichent dans tout type de cavité que ce soit dans les arbres ou dans les murs. Les trois autres espèces nichent exclusivement dans les cavités d'arbres sauf la Mésange noire qui peut nicher dans une cavité dans le sol. La Mésange nonnette préfère les cavités à faible hauteur et à faible capacité.

Seul la Mésange à longue queue fait son nid dans les arbres ou les buissons accroché aux branches. Les mésanges peuvent nicher dans l'intégralité de la zone Natura 2000.

Phasianidés :

Cette famille comprend les Faisans.

Ce sont des oiseaux terrestres de taille petite à grande. Ils ont le corps dodu, le bec court et solide, les ailes arrondies ; selon les espèces, la queue peut être courte ou très longue. 1 espèce de Phasianidés fréquente la zone Natura 2000

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Faisan de Colchide	Mineure	-	?	-	3 inds min

- Alimentation

Le Faisan de Colchide se nourrit essentiellement de végétaux notamment des graines, céréales en cultures, jeunes pousses, bourgeons, fruits mais inclut également des invertébrés.

- Repos/Abri

Le Faisan de Colchide s'accommode de milieux très variés. Même les zones agricoles lui conviennent, à condition que les pratiques n'y soient pas trop intensives et le milieu pas trop simplifié ni artificialisé. Il évite simplement les milieux forestiers denses. L'espèce est sédentaire.

- Reproduction

Le nid est une simple cuvette peu profonde, grattée au sol et garnie de brindilles, herbes et racines. Il est en général bien caché dans la végétation haute qui forme un dôme.

Phylloscopidés :

Cette famille comprend les Pouillots.

Les Phylloscopidés sont des passereaux de petite taille de couleur brun, jaunâtre. 4 espèces de Phylloscopidés fréquentent la zone Natura 2000

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrants	Effectifs hivernants	Effectifs migrants	Effectifs nicheurs
Pouillot à grands sourcils	-	-	-	-1ind/an	Non-nicheur
Pouillot fitis	Elevée	-	?	?	?
Pouillot siffleur	Elevée	-	?	?	?
Pouillot véloce	Mineure	-	?	?	386 inds min

- Alimentation

Les Pouillots se nourrissent principalement d'insectes le Pouillot véloce pouvant se nourrir également de graines l'hiver et le Pouillot fitis de fruits en automne.

- Repos/Abri

Les Pouillots se trouvent dans des milieux qui diffèrent légèrement. Le Pouillot véloce est le moins exigeant et le plus ubiquiste. Le Pouillot fitis se retrouve en grande abondance dans les bois humides mais il est assez ubiquiste dans les zones à la végétation peu dense. Le Pouillot siffleur aime les grands arbres dans forêt de feuillus avec peu de végétation rase.

Toutes les espèces de pouillot présentes sont migratrices à l'exception du Pouillot véloce qui est un migrateur partiel, les individus du nord de l'Europe hivernant en partie en France.

C'est différent pour le Pouillot à grands sourcils, ce dernier habite le nord de la Sibérie. Lors de la migration certains individus s'égarer fréquemment en Europe de l'Ouest et réalisent des haltes migratoires exceptionnelles.

- Reproduction

Toutes les espèces de Pouillot présentes nichent au sol dans un nid sphérique couvert caractéristique dissimulé par les feuilles mortes, les herbes ou le lierre. L'exception est le Pouillot véloce qui en plus de nicher au sol peut également construire ce nid dans les arbres et les arbustes.

Picidés :

Cette famille comprend les Pics.

Les Picidés sont des oiseaux de la taille d'un moineau à celle d'une corneille. Ils sont adaptés morphologiquement à la vie arboricole. Leurs pattes solides sont pourvues de quatre longs doigts (rarement trois) terminés de griffes puissantes, deux tournés vers l'avant et deux vers l'arrière, facilitant la préhension des troncs et des branches. La queue possède des rectrices cornées très rigides et pointues qui leur servent de point d'appui bas pour le corps dans leur station verticale le long d'un tronc ou d'une branche. 6 espèces de Picidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Pic épeiche	Mineure	-	?	-	10 inds min
Pic épeichette	Mineure	-	?	-	1 couple min
Pic mar	Mineure	-	?	-	?
Pic noir	Mineure	-	?	-	Non-nicheur
Pic vert	Mineure	-	?	-	31 inds min
Torcol fourmilier	-	-	-	?	?

- Alimentation

Les Pics sont adaptés pour se nourrir d'insectes. Les espèces se nourrissant au sol se servent de leur bec pour creuser le sol et accéder à leurs proies. Ce sont des insectivores qui ont une langue étroite et démesurée, enroulée au repos dans une gaine qui contourne le cerveau, et qu'ils déploient lorsqu'ils se nourrissent. Cette langue très tactile est collante et munie de petits crochets à son extrémité. Les pics enfilent leur langue dans les galeries du bois ou du sol pour en extirper les insectes et leurs larves qui s'y trouvent.

Plusieurs espèces se nourrissent de préférence à terre, le Torcol fourmilier, le Pic vert et le Pic noir. Ils se nourrissent principalement de fourmis, notamment le Torcol fourmilier. Le Pic vert et le Pic noir ont un régime alimentaire moins spécifique et peuvent se nourrir de vers de terre au sol et manger les xylophages.

Les autres espèces se nourrissent de préférence dans les arbres. Le Pic épeiche se nourrit d'insectes mais aussi de graines notamment de conifères mais aussi des noisettes, fâines, Le Pic épeichette et le Pic mar ont un régime identique sauf qu'ils ne dédaignent pas les fruits.

- Repos/Abri

Les espèces de Picidés sont inféodées aux milieux forestiers, seul le Torcol fourmilier est moins forestier que les autres espèces. Les autres espèces ont des préférences d'habitats, le Pic vert et le Pic épeiche étant les plus ubiquistes. Le Pic épeichette préfère les boisements à feuilles caduques, comme le Pic mar mais qui est plus dépendant des vieux arbres.

Toutes ces espèces à l'exception du Torcol fourmilier sont sédentaires. Ce dernier ne fréquente que la zone lors d'halte migratoire.

- Reproduction

Leurs becs sont utiles lors de la reproduction. Ils ont un bec droit, tronqué et tranchant à son extrémité. Ils s'en servent pour creuser le bois mort ou vivant pour creuser leur loge de nidification. Le Pic épeichette creuse sa loge exclusivement dans du bois tendre.

Seul le Torcol ne creuse pas de loge mais utilise d'ancienne loge de Pic, cependant le Torcol ne fréquente pas le site pour se reproduire. Le pic noir ne se reproduit pas sur la zone non plus, il ne le fréquente que lors de recherche alimentaire.

Les milieux boisés en pourtour de la Baie de la Fresnaye sont une zone favorable aux Pucidés.

Rallidés :

Cette famille comprend les Foulques, Gallinules et Râles.

Les Rallidés sont des oiseaux de taille petite à moyenne, terrestres et aquatiques. Leur cou est modérément long. Ils ont les ailes larges, la queue courte et de fortes pattes. 3 espèces de Rallidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Foulque macroule	Modérée	Mineure	?	-	-
Gallinule poule-d'eau	Mineure	-	?	-	?
Râle d'eau	Elevée	-	-	?	1 ind min

- Alimentation

Les trois espèces sont omnivores. Cependant, le régime alimentaire du Foulque est essentiellement végétarien. Il peut plonger régulièrement jusqu'à 2 mètres de profondeur pour s'alimenter, parfois jusqu'à 4 ou 5 mètres. Les Gallinules se nourrissent des plantes aquatiques, de l'herbe, des feuilles des arbres et des buissons, ainsi que des mollusques, des insectes, des vers de terre, parfois des poissons, des têtards et des œufs d'oiseaux. Le Râle d'eau fouille la vase à la recherche de vers et de sangsues, des crevettes d'eau douce, des écrevisses et des insectes. Il mange également des petits poissons et consomme des éléments végétaux tels que les racines, les graines, les baies et parfois les céréales.

-Repos/Abri

Ces espèces vivent près des eaux douces ou saumâtres des zones humides où la végétation est abondante et émergente, avec des rives proposant un couvert. On les trouve près des étangs, des rivières calmes, des marais et des lacs. En plus de ces milieux humides, le Râle a besoin de roselières touffues pour se cacher en journée. Le Râle est le seul à être migrateur.

-Reproduction

Le Foulque et la Gallinule construisent leur nid volumineux en matières végétales amoncelées sur la végétation émergée, dans parfois 30 cm d'eau. La Gallinule peut aussi construire son nid sur la terre ferme, dans les buissons bas, ou plus haut dans les arbres.

Le Râle quant à lui niche dans la végétation dense, parmi les roseaux, dans une grosse touffe de longues herbes ou sous un buisson fourni. L'architecture du nid est grossière, bâti de tiges de roseaux et garni de feuilles mortes, il est souvent coiffé d'un toit de joncs propre à le dissimuler.

On peut donc retrouver ces espèces dans les étangs, lacs et marais de la Zone Natura 2000, les Lacs bleus au Cap d'Erquy, les différents points d'eau au Cap Fréhel et les roselières aux grèves d'en bas,

ainsi que les marais de l'Islet, du Frémur, et du Clos, mais aussi aux Sablons en fond de Baie de la Fresnaye.

Strigidés :

Cette famille comprend les Chouettes et Hiboux.

Les strigidés sont une famille de rapaces en grande partie nocturnes. Les Strigidés ont une grande tête avec deux disques faciaux plutôt ronds et de grands yeux légèrement allongés. 5 espèces de Strigidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Chouette chevêche	Modérée	-	?	-	?
Chouette effraie	Mineure	-	?	-	?
Chouette hulotte	Mineure	-	?	-	?
Hibou des marais	-	-	?	?	Non-nicheur
Hibou moyen-duc	Mineure	-	?	-	Non-Nicheur

- Alimentation

Les Strigidés se nourrissent principalement de rongeurs mais aussi oiseaux, reptiles, amphibien. La Chouette chevêche a une part importante d'invertébrés dans son régime alimentaire.

-Repos/Abri

L'habitat forestier avec des espaces découverts est leur milieu de prédilection. Les Chouettes chevêches vivent de préférence dans les milieux ouverts ou semi-boisés. De plus, les Chouettes effraies peuvent se trouver dans les petites zones urbaines. Le Hibou des marais quant à lui vit dans les polders, et les marais.

Tous les Strigidés sont sédentaires, le Hibou des marais étant un migrateur partiel, nous accueillons des hivernants durant l'hiver.

La majorité des espèces se sert d'arbre comme gîte de repos. Les Chouettes chevêche et les Chouettes effraies peuvent trouver refuge dans les bâtiments. Le Hibou des marais en dehors des arbres peut giter au sol.

-Reproduction

La majorité des strigidés nichent dans les arbres. Le Hibou moyen-duc niche dans un vieux nid de corvidés entre 3 et 10m de haut. La Chouette chevêche niche dans une cavité. Alors que la Chouette Effraie et hulotte peuvent également nicher dans des bâtiments. Seul le Hibou des marais niche au sol. Le Hibou moyen-duc et le Hibou des marais ne nichent pas sur la zone, ils la fréquentent pour se nourrir en période de reproduction ou en hivernage en hiver.

Sturnidés et Turdidés :

La famille des Sturnidés comprend les Etourneaux. Alors que la famille des Turdidés comprend les Grives et les Merles.

Les turdidés sont des passereaux de taille moyenne à grande. Ils possèdent un bec assez long et fort, et des pattes robustes. La couleur de leur plumage est très variable. Beaucoup sont entièrement dans des tons discrets de brun, de gris ou de noir. 6 espèces de Turdidés fréquente la zone Natura 2000.

Les Etourneaux sont des oiseaux sociables de taille moyenne, à courte queue et au plumage généralement noir. 1 espèce de Sturnidés fréquente la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrateurs	Effectifs hivernants	Effectifs migrateurs	Effectifs nicheurs
Etourneau sansonnet	Mineure	Mineure	-	?	5 inds min
Grive draine	Mineure	Mineure	?	?	24 inds min
Grive litorne	-	Mineure	-	?	-
Grive mauvis	-	Mineure	-	?	-
Grive musicienne	Mineure	Mineure	?	?	40 inds min
Merle à plastron	-	-	?	?	-
Merle noir	Mineure	-	?	?	247 inds min

- Alimentation

L'Étourneau est une espèce omnivore, mais le régime insectivore au sens large prédomine en toutes saisons.

Les Turdidés ont un régime mixte, ils se nourrissent d'insectes, de vers et de baies qu'elles prélèvent en terrain découvert, dans les arbres ou les buissons.

- Repos/Abri

L'Étourneau sansonnet a deux exigences pour être présent en tant que nicheur. Il lui faut des milieux ouverts pour son alimentation au sol, et des cavités pour la reproduction.

Les Grives musicienne et draine sont des espèces forestières pour la reproduction. La Grive musicienne est peu exigeante quant à son habitat. Les Grives litorne vivent dans les zones boisées et à la lisière des forêts. Alors que le Merle noir est une espèce forestière qui est capable d'occuper pratiquement tous les milieux arborés, depuis les forêts profondes jusqu'au cœur des grandes villes.

Toutes les espèces à l'exception du Merle noir sont migrateurs. La Grive litorne et mauvis et ainsi que les Merles à plastron ne fréquente la zone natura 2000 que lors d'haltes migratoires.

- Reproduction

Le Merle noir, la Grive draine et la Grive musicienne nichent dans les ligneux touffus, qu'ils soient feuillus ou à feuillage persistant, tels qu'on en trouve dans les haies, les bosquets, les parcs et jardins, les lisières et clairières forestières, etc. L'Étourneau sansonnet niche en cavité. En forêt, il occupe les vieilles loges de pics. Et en milieu anthropisé, toute cavité assez confinée et protégée des prédateurs peut être occupée.

Sylviidés :

Cette famille comprend les Fauvettes.

Les Sylviidés sont des passereaux de taille petite à moyenne, au plumage en général discret, au bec fin adapté à un régime insectivore et aux pattes bien développées, adaptées aux déplacements dans une végétation élevée. 5 espèces de Sylviidés fréquentent la zone Natura 2000.

Espèces	RBR nicheurs	RBR migrants	Effectifs hivernants	Effectifs migrants	Effectifs nicheurs
Fauvette à tête noire	Mineure	-	?	?	195 inds min
Fauvette babillarde	-	-	?	?	?
Fauvette des jardins	Mineure	-	?	?	37 inds min
Fauvette grisette	Mineure	-	?	?	32 inds min
Fauvette pitchou	Très élevée	-	?	?	≈40 couples

- Alimentation

Les sylviidés sont des insectivores qui agrémentent leur alimentation avec des fruits en fin d'été.

- Repos/Abri

Les Fauvettes des jardins, les Fauvettes à tête noire et les Fauvettes babillardes sont des espèces qui vivent dans les taillis, les sous-bois et les bois de feuillu. Alors que les Fauvettes grisettes sont plus ubiquistes, elles peuvent vivre dans les milieux de lisières, les clairières, les champs, et les landes. Ces dernières sont le milieu de prédilection des Fauvettes pitchou.

- Reproduction

Les fauvettes construisent leurs nids dans des arbustes.

Concernant les Fauvettes pitchou, sur le site Natura 2000, l'espèce est présente dans les landes du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel. Sur le Cap d'Erquy 20 territoires contactés (Guillemot, 2006) soit une densité comprise entre 1,1 et 1,7 couple pour 10 hectares. Cette densité est élevée au regard des landes du Cap Fréhel qui a une densité de 0,6 couples pour 10 hectares (Chataignière, 1996). Depuis cette date, l'effectif a augmenté sur le Cap Fréhel (GEOCA, 2013).

I.2.3.5.5. Etat de conservation des oiseaux terrestres

La définition de l'état de conservation répond à une comparaison par rapport à l'état favorable qui est défini par d'autres critères (répartition, dynamique de population, habitats d'espèces et perspective future). L'IUCN qualifie l'Etat de conservation des espèces à plusieurs échelles géographiques (Monde, Europe, France, Région). Une évaluation est également disponible à pour les espèces Natura 2000 que ce soit à l'échelle européenne à court et long terme ou à l'échelle française à court et long terme (2012).

Espèces inscrites à l'annexe I de la DO présentes sur le site :

Les trois espèces justifiant la désignation du site Natura 2000 ont des états de conservation différents. L'Engoulevent d'Europe a un bon état de conservation globalement même si la dynamique européenne et française à court et long terme est inconnue. Le Faucon pèlerin a un état de conservation plus dégradé à l'échelle régionale qu'aux échelles supérieures. Alors que la Fauvette pitchou a un état de conservation plus dégradé à l'échelle nationale (Tableau 4). L'évaluation de l'état de conservation à l'échelle de la ZSC Cap d'Erquy - Cap Fréhel est favorable à ces trois espèces avec une augmentation de ces effectifs.

Tableau 4 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nat	LR Eur.	LR Fr. nich.	LR Fr. hiv.	LR Fr. pass.	LR Br.	Etat de Conservation DO ST Echelle Europe	Etat de Conservation DO LT Echelle Europe	Etat de Conservation DO ST Echelle France	Etat de Conservation DO LT Echelle France
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	LC	LC	NA	-	LC	AMELIORATION (+)	INCERTAIN (U)	STABLE (0)	FLUCTUANT (F)
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	X	LC	VU	NA	LC	DD	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	LC	LC	-	LC	LC	STABLE (0)	INCERTAIN (U)	STABLE (0)	STABLE (0)
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X	LC	NT	NA	NA	EN	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	DECLIN (-)
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X	NT	LC	NA	NA	EN	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	X	LC	LC	NA	NA	NA	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	X	LC	EN	NA	VU	NA	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Crave à bec rouge	<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i>	X	LC	LC	-	-	EN	STABLE (0)	INCERTAIN (U)	STABLE (0)	INCONNU (X)
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	LC	LC	-	NA	LC	INCONNU (X)	INCERTAIN (U)	INCONNU (X)	INCONNU (X)
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	LC	-	DD	NA	DD	STABLE (0)	AMELIORATION (+)	-	-
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	LC	LC	NA	NA	EN	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	X	NT	EN	-	-	LC	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	LC	VU	NA	NA	NA	FLUCTUANT (F)	DECLIN (-)	FLUCTUANT (F)	FLUCTUANT (F)
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X	VU	VU	NA	-	LC	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	DECLIN (-)

Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	NT	VU	VU	NA	NA	STABLE (0)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	STABLE (0)
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	X	VU	-	-	VU	VU	DECLIN (-)	INCONNU (X)	INCONNU (X)	INCONNU (X)
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	X	LC	LC	-	-	LC	AMELIORATION (+)	INCONNU (X)	AMELIORATION (+)	INCONNU (X)
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X	LC	LC	-	-	LC	STABLE (0)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)

DO : Espèce figurant sur une des annexes de la directive oiseaux. **Annexe I** : liste des espèces dont la protection nécessite la mise en place des ZPS (Zones de Protection Spéciales) - **Annexe II** : liste des espèces dont la chasse est autorisée - **Annexe III** : liste des espèces dont le commerce est autorisé.

Nat : Protection nationale. Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Znieff : Liste des espèces déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Bretagne

LR Eur. : Liste rouge européenne de l'UICN (2007)

LR Fr. nich. : Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

LR Fr. hiv. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants) (2011)

LR Fr. pass. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (de passage) (2011)

LR Br. : Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale ornithologique de Bretagne (2015)

Catégories Liste rouge IUCN : EX (Eteinte au niveau mondial), EW (Eteinte à l'état sauvage), RE (Disparue au niveau régional), CR (En danger critique), EN (En danger), VU (Vulnérable), NT (Quasi-menacée), LC (Préoccupation mineure), DD (Données insuffisantes), NA (Non applicable), NE (Non évaluée)

Engoulevent : Espèce inscrite au FSD

Balbusard : Espèce marginale

Autres espèces inscrites à la DHFF présentes sur le site :

Parmi les espèces inscrites aux annexes II et III de la Directive Oiseaux, celles ayant un état de conservation le plus dégradé sont le Râle d'eau et la Tourterelle des bois. La Tourterelle des bois a un état de conservation plus dégradé aux échelles européennes et nationales qu'à l'échelle régionale. Ce qui est l'inverse pour le Râle d'eau (Tableau 5).

Tableau 5 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux inscrites à la DO et ne justifiant pas la désignation du Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nat	LR Eur.	LR Fr. nich.	LR Fr. hiv.	LR Fr. pass.	LR Br.	Etat de Conservation DO ST Echelle Europe	Etat de Conservation DO LT Echelle Europe	Etat de Conservation DO ST Echelle France	Etat de Conservation DO LT Echelle France
Espèces de l'annexe II de la directive oiseaux 2009/147/CE											
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	LC	NT	LC	NA	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)

Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	LC	LC	NA	-	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	AMELIORATION (+)
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	LC	LC	LC	NA	LC	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	STABLE (0)	DECLIN (-)
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	NT	LC	NA	NA	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	LC	LC	NA	-	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	LC	LC	LC	-	DD	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	FLUCTUANT (F)	DECLIN (-)
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	NT	-	LC	NA	DD	/	/	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	AMELIORATION (+)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	INCONNU (X)
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	LC	LC	-	-	DD	DECLIN (-)	DECLIN (-)	FLUCTUANT (F)	DECLIN (-)
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	LC	LC	-	-	LC	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)	DECLIN (-)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	LC	LC	LC	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	-	LC	NT	NA	NA	EN	INCONNU (X)	INCONNU (X)	STABLE (0)	INCONNU (X)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	VU	-	NA	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	LC	LC	-	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)

Espèces de l'annexe III de la directive oiseaux 2009/147/CE

Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	LC	LC	-	-	DD	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
--------------------	----------------------------	---	----	----	---	---	----	------------------	------------------	------------------	------------------

Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE

Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	X	LC	LC	-	NA	NT	INCERTAIN (U)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)
-----------------	-----------------------	---	----	----	---	----	----	---------------	---------------	------------	------------------

DO : Espèce figurant sur une des annexes de la directive oiseaux. **Annexe I** : liste des espèces dont la protection nécessite la mise en place des ZPS (Zones de Protection Spéciales) - **Annexe II** : liste des espèces dont la chasse est autorisée - **Annexe III** : liste des espèces dont le commerce est autorisé.

Nat : Protection nationale. Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Znieff : Liste des espèces déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Bretagne

LR Eur. : Liste rouge européenne de l'IUCN (2007)

LR Fr. nich. : Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

LR Fr. hiv. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants) (2011)

LR Fr. pass. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (de passage) (2011)

LR Br. : Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale ornithologique de Bretagne (2015)

Catégories Liste rouge IUCN : EX (Eteinte au niveau mondial), EW (Eteinte à l'état sauvage), RE (Disparue au niveau régional), CR (En danger critique), EN (En danger), VU (Vulnérable), NT (Quasi-menacée), LC (Préoccupation mineure), DD (Données insuffisantes), NA (Non applicable), NE (Non évaluée)

Autres espèces à enjeux sur le site :

Les espèces à enjeux sur le site ont généralement un état de conservation moins dégradé au niveau européen qu'aux échelles nationales et régionales (Tableau 6).

Tableau 6 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux inscrites à la DO et ne justifiant pas la désignation du Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nat	ZNIEFF	LR Eur.	LR Fr. nich.	LR Fr. hiv.	LR Fr. pass.	LR Br.
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Alouette haussecol	<i>Eremophila alpestris</i>	X	-	LC	-	NA	-	NA
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	X	-	LC	NT	-	-	LC
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X	-	LC	VU	NA	-	VU
Plectrophane des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	X	-	LC	-	NA	NA	NA
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	X	-	LC	EN	-	NA	VU
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	NT
Plectrophane lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>	X	-	LC	-	NA	NA	NA
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	X	LC	LC	NA	NA	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	LC
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	X	X	LC	LC	-	-	VU
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	X	-	LC	LC	NA	-	DD
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	X	-	LC	VU	-	-	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	X	-	LC	LC	-	DD	LC
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	X	-	LC	LC	-	-	DD

Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	X	X	-	LC	-	NA	NA
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	X	-	LC	LC	-	DD	LC
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	X	-	LC	VU	-	DD	DD
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	X	X	LC	LC	-	-	EN
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	X	X	LC	LC	-	NA	EN
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	X	X	LC	LC	-	DD	LC
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	X	X	LC	LC	NA	-	LC
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	LC
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	X	X	LC	NT	-	NA	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>	X	-	LC	LC	-	-	-
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	X	X	LC	LC	-	DD	NA
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	NT
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	X	-	LC	LC	-	-	NT
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X	-	-	LC	NA	-	LC
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	X	X	LC	LC	-	DD	LC
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	X	-	LC	VU	-	-	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC

Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	X	-	LC	-	DD	NA	DD
Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>	X	-	-	-	NA	-	NA
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	X	-	NT	VU	DD	NA	VU
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>	X	-	LC	-	NA	-	NA
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	X	-	LC	NT	-	DD	EN
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	X	X	LC	NT	-	NA	NT
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X	-	-	LC	NA	NA	LC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	X	X	LC	LC	NA	NA	LC
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	X	X	LC	LC	-	NA	VU
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	X	X	LC	LC	-	NA	LC
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	X	X	LC	VU	-	NA	NA
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	X	-	LC	LC	-	NA	EN
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	X	-	LC	VU	-	NA	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Tarier des près	<i>Saxicola rubetra</i>	X	X	LC	VU	-	DD	CR
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	X	-	LC	LC	DD	NA	DD
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	X	-	LC	NT	-	-	NA
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	X	X	LC	NT	-	DD	EN
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	LC

Nat : Protection nationale. Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Znieff : Liste des espèces déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Bretagne

LR Eur. : Liste rouge européenne de l'UICN (2007)

LR Fr. nich. : Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

LR Fr. hiv. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants) (2011)

LR Fr. pass. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (de passage) (2011)

LR Br. : Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Mammifères de Bretagne (2015)

I.2.3.5.6. Les menaces potentielles

Au niveau national, l'avifaune nicheuse régresse lentement mais continuellement de 1989 à 2001 avec une diminution de 27 % de son effectif, illustrant une perte de biodiversité liée en grande partie à la modernisation des pratiques agricoles. Dans un second temps, de 2001 à 2009, une nette amélioration est perceptible avec 18 % d'effectif en plus, notamment grâce à l'essor d'espèces protégées et à l'installation de nouvelles espèces nicheuses dans les espaces protégés. Les espèces d'oiseaux communs déclinent de façon lente mais continue depuis les années 80 avec 21 % de leur effectif en moins. Ces espèces omniprésentes sur notre territoire souffrent davantage de la dégradation des habitats à large échelle.

Tombées à des niveaux très bas dans les années 70, les populations de Rapaces se sont quelque peu renforcées jusqu'au début des années 2000. La protection réglementaire, et la mise en place de plans d'action et de mesures de gestion conservatoire ont largement contribué à cet essor. Avec la réduction des tirs, du piégeage et de l'empoisonnement.

En moyenne, les espèces de passereaux déclinent progressivement depuis 1989 avec une perte de 36 % de leur effectif depuis 1989. Elles sont désormais stabilisées à un palier très en deçà du niveau de référence de cette année. Depuis 2008, un nouveau déclin semble s'amorcer. La dynamique de ce groupe, très sensible aux perturbations affectant leurs habitats naturels, est inquiétante. Là encore, la dégradation des habitats naturels, la raréfaction des ressources alimentaires et le dérangement lié à l'homme sont autant de facteurs de menace (Dupuis *et al.*, 2011).

- Menace naturelle

Une des menaces naturelles est la disparition des habitats ouverts suite à l'abandon de pratique agricole extensive. Dans les bocages et les habitats collinaires, la régression de ce type de pratiques agricoles conduit à la fermeture des prairies herbagères. Ces dernières retrouvent leur dynamique naturelle qui les conduit vers un stade forestier, passant par un stade temporaire de landes à bosquets.

- Menace anthropique

La première menace anthropique est la disparition et la dégradation des milieux des espèces. De nombreuses espèces de nos plaines agricoles sont en chute régulière et continue depuis les années 80. Ces milieux ont connu une forte mécanisation des pratiques, couplée à une utilisation banalisée de produits chimiques. Ces profonds changements ont provoqué une homogénéisation des parcelles agricoles, une dégradation des ressources alimentaires et des destructions directes. A cela s'ajoute la perte et la dégradation des habitats sous l'effet de l'urbanisation, près de 60 000 ha de terres naturelles ou agricoles disparaissent chaque année en France. De nombreuses espèces commensales de l'homme sont également en forte régression car les milieux urbains actuels n'offrent plus ni nourriture ni sites de reproduction en suffisance. L'impact humain sur les zones humides a une influence importante sur les espèces liées aux zones humides. Les dérangements, la pisciculture, la chasse, la destruction des

roselières et les perturbations du fonctionnement hydraulique sont directement à mettre en cause dans le déclin des espèces sensibles des zones humides.

La seconde menace anthropique est la raréfaction des ressources alimentaires et leur dégradation. En effet, les insectes qui sont les proies de très nombreux oiseaux sont en forte régression (Vickery *et al.*, 2001). Cette régression est principalement dû à l'usage intensif de pesticides non sélectif. En plus de cette raréfaction, on assiste à une dégradation de la ressource, en effet les insectes et les graines des plantes contiennent des pesticides et des herbicides qui peuvent empoisonner les insectivores et les granivores (Prosser & Hart, 2005 ; Mineau, 1999).

La dernière menace est le dérangement humain qui engendre des problèmes de stress et d'échec de nidification. Les sentiers de randonnées ont fait l'objet d'études qui mettent en évidence des effets sur la composition spécifique (augmentation d'espèces généralistes, diminution d'espèces spécialistes), sur la prédation (Miller *et al.*, 1998), sur la réduction de la densité et le déplacement des espèces (Heil *et al.*, 2006)